

Financité

Concilier finance et citoyenneté

magazine

DANS CE NUMÉRO

LES NOUVELLES DE LA FINANCITÉ

p.2 & 3 · Les actualités de la finance citoyenne

MON ARGENT N'EST PAS TABOU

p.4 · Les pionniers de la finance solidaire s'expriment

LE DOSSIER FINANCITÉ

p.5 à 11 · DOSSIER: Mon argent tue la démocratie

Votre banque utilise votre argent pour financer des sociétés coupables de violations graves des droits de l'homme. Est-il possible de l'arrêter? Comment faire?

Page centrale: un grand poster à afficher

MA FINANCITÉ

p.12 à 13
Investir solidaire, à quoi ça sert ?

p.12: La solidarité passe par la musique - p.12: Une année sabbatique pour réfléchir - p.13: Aris, un bureau d'intérim pas comme les autres

LES PARTENAIRES FINANCITÉ

p.14 · Le réseau des guildes

LA TRIBUNE FINANCITÉ

p.15 · Le marketing recyclé

p.16 · Produits éthiques et solidaires: la liste complète

NUMÉRO 6 JUIN
TRIMESTRIEL 2007

UNE PUBLICATION DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT: 6000 CHARLEROI

Un écureuil se cache dans l'isoloir

Ces dernières semaines, en France comme en Belgique, les élections et le débat politique qui les entoure s'immiscent dans notre quotidien. Chacun de nous, sans distinction de naissance, de fortune ou de capacité, est amené à entendre les programmes et arguments des candidats, à se forger une opinion et - surtout - à exprimer son vote. Ce droit, dont l'apparente évidence nous cache parfois la valeur, n'est malheureusement pas une réalité universelle.

Prenons le cas de la Birmanie. Depuis 1962, ce pays d'Asie du Sud-Est continentale, qui jouxte l'Inde, le Bangladesh, le Laos, la Chine et la Thaïlande, est dirigé d'une main de fer par des militaires qui pratiquent la mise au travail forcé, les déplacements de population, la torture. Face à un mouvement de protestation populaire, ce régime a organisé des élections libres en 1990, remportées avec plus de 80% par la Ligue Nationale pour la Démocratie d'Aung San Suu Kyi. Mais, la junte n'a jamais cédé le pouvoir le pouvoir aux vainqueurs des élections.

Qu'y pouvons-nous? Alors que nous posons un acte citoyen en allant voter, nous pouvons, si nous n'y prenons garde, nuire à la démocratie et aux droits de l'homme par le simple fait de déposer notre argent à la banque, sur un compte d'épargne ou dans des produits d'investissement ou d'assurance. Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, qui a été emprisonnée par la junte, libérée puis assignée à résidence, nous envoie un message clair: «Je voudrais en appeler à ceux qui sont prêts à utiliser leurs talents pour promouvoir la liberté intellectuelle et les idéaux humanitaires, afin que, sur le principe, ils prennent position contre les entreprises qui font des affaires avec le régime militaire birman. Que votre liberté puisse servir la nôtre.» (Le Monde, 10 décembre 1998).

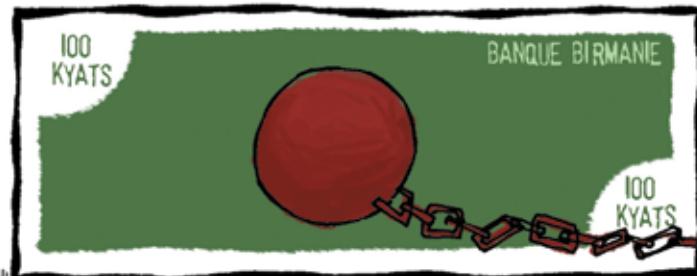
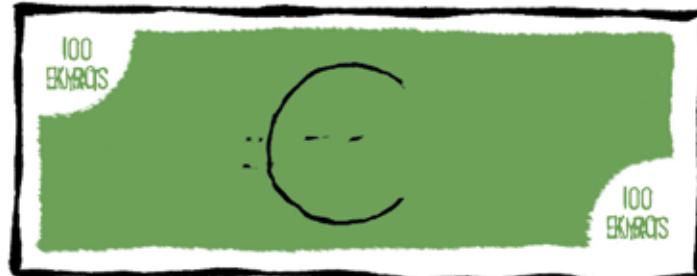
De nombreuses entreprises ont répondu à cet appel et se sont retirées de ce pays. D'autres ont malheureusement moins de scrupules à faire affaire avec les militaires. Ce qui doit nous alarmer, c'est que ces dernières sont financées à hauteur de plus de 2,5 milliards de dollars par les cinq plus grands groupes bancaires présents en Belgique (Netwerk Vlaanderen, «Votre banque investit-elle en Birmanie?», février 2006). Ce chiffre est à comparer aux quelques 5 mil-

liards d'euros investis en Belgique dans des fonds éthiques: ce que fait la main droite, la main gauche n'aurait donc pas à le savoir?

Nous, citoyens, ne pouvons nous en aller voter le cœur léger et accepter que l'épargne, qu'en petit écureuil, nous avons déposée en toute confiance - naïveté - à la banque, serve à financer des entreprises qui sont le soutien indispensable de la dictature birmane!

Bernard Bayot

mon argent tue la démocratie



LES NOUVELLES DE LA FINANCéité

Soutenir le microcrédit sera déductible fiscalement

Le 14 février est le jour des amoureux et... de qui aussi ?
Réponse page 13

Le Sénat, en approuvant en février dernier la proposition de résolution de Sabine de Béthune (CD&V), dans le cadre de l'année internationale du microcrédit, a donné un coup de pouce pour augmenter les fonds alloués au microcrédit. La résolution propose de concentrer les efforts du microcrédit sur les pays les plus pauvres et, surtout, sur le microcrédit rural, de développer davantage la formation et les réseaux mais, en plus, d'accorder une déduction fiscale à ceux qui achètent des parts d'organismes de microfinance. La question de savoir si l'avantage fiscal sera plafonné n'a pas encore été tranchée.

En prêtant de faibles sommes à de petits entrepreneurs, le système de microcrédit permet à certains de lancer une activité tout en bénéficiant d'un accompagnement, avec pour objectif de les sortir, eux et leurs familles, de la pauvreté.

Bénéficier d'un avantage fiscal lorsque l'on investit dans des organismes de microcrédit ? Une proposition qui verra peut-être bientôt le jour.



CADEAU RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Si vous êtes abonné au FINANCéité Magazine, contactez-nous par mail via le site www.financite.be. Les 20 premiers abonnés recevront un numéro spécial de « La Revue Nouvelle », consacré à l'économie sociale.



Réseau Financement Alternatif
Chaussée d'Alemburg 303-309
1190 Bruxelles

Séance d'information : créer, soutenir et financer un projet grâce à la coopérative

Lorsqu'on veut mettre sur pied un projet, la coopérative peut s'avérer être une bonne option. Outre un mode de fonctionnement basé sur le principe de gestion démocratique, une activité au niveau local et une redistribution des bénéfices à ses membres, la coopérative offre aussi l'avantage, non négligeable, de pouvoir financer le projet grâce à l'appel public à l'épargne. Pour les particuliers, la coopérative constitue aussi un moyen d'investir de manière solidaire et de soutenir un projet particulier local en achetant des parts de coopératives.

Pour vous informer sur cette question, SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) et le Réseau Financement Alternatif s'associent et vous proposent une séance d'information. Vous y apprendrez ce qu'est une coopérative, dans quelles conditions et comment la mettre en place, comment lancer un projet d'appel à l'épargne ainsi que, si vous êtes un particulier, quels sont les avantages à devenir actionnaire dans une coopérative.

Coopératives, nous voilà ! aura lieu le 7 juin 2007 de 17h30 à 19h30 au Café de Fiennes (gare du Midi). Entrée libre mais réservation souhaitée par fax (02/706 49 06), par téléphone (02/340 08 60) ou par courriel (info@rfa.be).

*Les entreprises actives en Birmanie apportent un soutien financier à la junte militaire en place, coupable de violations graves des droits de l'homme.

Carte postale électronique et informations sur www.financite.be
Campagne menée par le Réseau Financement Alternatif
Ed. Resp.: Bernard Bayot, Av. Cardinal Mercier 53, 5000 Namur

Je demande à ma banque
 AXA ING FORTIS KBC DEXIA
d'exclure de ses investissements (pour compte propre et pour compte de tiers) les sociétés actives en Birmanie*, de tourner une information claire, honnête et complète de sa politique d'investissement et de rendre public son portefeuille d'investissements et de financements.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Les entreprises actives en Birmanie apportent un soutien financier à la junte militaire en place, coupable de violations graves des droits de l'homme.

*Les entreprises actives en Birmanie apportent un soutien financier à la junte militaire en place, coupable de violations graves des droits de l'homme.

Carte postale électronique et informations sur www.financite.be
Campagne menée par le Réseau Financement Alternatif
Ed. Resp.: Bernard Bayot, Av. Cardinal Mercier 53, 5000 Namur

Amnesty International et Handicap International boycottent AXA

D'après un rapport de Netwerk Vlaanderen, le groupe AXA aurait investi, en 2006, 5 milliards de dollars dans 13 compagnies fabriquant des bombes à sous-munitions.

Depuis plusieurs mois, les ONG Amnesty International et Handicap International ont entamé des discussions avec AXA, lui demandant de cesser ses investissements directs et indirects dans les entreprises productrices de mines antipersonnel et de bombes à sous-munitions. Car jusqu'à présent, le groupe s'est contenté de stopper, uniquement dans la gestion pour son compte propre, l'investissement dans les mines antipersonnel.

Après des débuts encourageants, le groupe a rompu le dialogue. Décidées à utiliser leur argent en cohérence avec leurs objets sociaux, les deux ONG viennent de résilier l'ensemble de leurs contrats d'assurances avec la compagnie française.

Mémorandum : le rôle des pouvoirs publics en matière d'Investissement Socialement Responsable

Ce 14 mai, Netwerk Vlaanderen et le Réseau Financement Alternatif, les deux associations belges de promotion de l'investissement socialement responsable ont publié et envoyé aux parlementaires belges un mémorandum. A deux mois des élections législatives, il était important de rappeler aux futurs élus que, face à une capacité financière qui ne cesse de croître, il est indispensable de gérer la manière dont, tant au niveau public que privé, nous la gérions.

La mise à disposition de moyens financiers à des sociétés par le biais de crédits ou d'investissements, sans tenir compte de leur type d'activités ou des moyens qu'elles utilisent pour les mettre en œuvre, risque de renforcer, dans certains cas, des comportements nuisibles à notre société. Nous disons, donc, au futur gouvernement : vous devez investir dans un avenir viable !

Le mémorandum peut être consulté sur le site www.rfa.be.

Du beurre dans les épinards de l'économie sociale

Face à la friabilité des banques à investir dans le secteur de l'économie sociale et durable, le gouvernement a créé, en 2003, le Fonds de l'économie sociale et durable. Par l'octroi de prêts ou par des prises de participation, le Fonds permet aux entreprises du secteur de se stabiliser, d'atteindre leur seuil de rentabilité et de créer des emplois, notamment pour des personnes ayant des difficultés à s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail.

Depuis sa création, le Fonds de l'économie sociale et durable a engagé ou déjà octroyé quelques 40 millions d'euros en crédits et en prises de participation, a aidé à la création de plus de 1 000 nouveaux emplois et à la consolidation d'environ 5 000 autres dans le secteur de l'économie sociale.

LES NOUVELLES DE LA FINANCéité

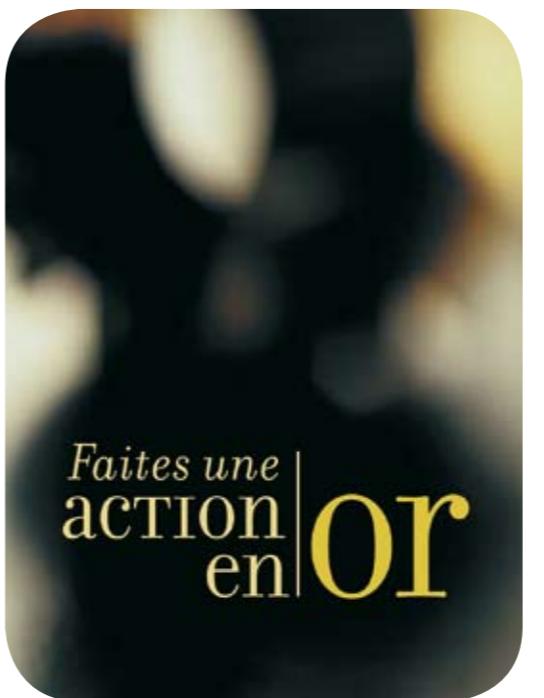
Solidarisons notre épargne !

Si vous connaissez le rôle de l'épargne solidaire, les produits existants sur le marché, les entreprises qui peuvent être soutenues par ce type d'épargne, l'intérêt de recourir à l'épargne solidaire plutôt qu'à l'épargne classique, ... tout le monde ne peut en dire autant.

Trop de personnes en ignorent encore jusqu'à l'existence et ne soupçonnent pas que, grâce à elle, elles pourraient soutenir des projets à finalité sociale ou environnementale et des entreprises qui œuvrent localement.

Pour mieux faire connaître l'épargne solidaire, le Réseau Financement Alternatif organisera, entre mi-septembre et mi-décembre, tous les 15 jours de 20 à 22 heures, des réunions d'information en Wallonie et à Bruxelles.

Petites actions font grandes fortunes



Quel sera le thème d'Esperanza ! en 2007 ?
Réponse page 12

Intéressé à organiser une séance d'information près de chez vous ?

Choisissez la date qui vous convient, contactez Laurence Roland (laurence.roland@rfa.be ou au 02/340 08 65) et aidez-nous en mettant un local à disposition, en contactant les associations locales, en recrutant et en invitant des participants dans votre entourage, etc. Nous nous occupons du reste !

Dates des réunions

Mardi 11 septembre 2007	Jeudi 25 octobre 2007
Jeudi 13 septembre 2007	Mardi 6 novembre 2007
Mardi 25 septembre 2007	Jeudi 8 novembre 2007
Jeudi 27 septembre 2007	Mardi 20 novembre 2007
Mardi 9 octobre 2007	Jeudi 22 novembre 2007
Jeudi 11 octobre 2007	Mardi 4 décembre 2007
Mardi 23 octobre 2007	Jeudi 6 décembre 2007

Le service bancaire de base s'élargit encore

En 2003, la Belgique avait fait figure de précurseur en instaurant la loi sur le service bancaire de base. Cette nouvelle réglementation permet à quiconque possède une résidence en Belgique de disposer d'un compte en banque et, si nécessaire, d'une carte de débit associée. L'évaluation de la loi, que le Réseau Financement Alternatif a effectuée en 2006 à la demande de la ministre de la Protection de la Consommation, a montré que les nouvelles dispositions légales avaient permis de diviser par quatre le nombre d'exclus bancaires, chiffre diminué encore, depuis lors, grâce à l'entrée en vigueur, en janvier dernier, de la loi sur l'insaisissabilité bancaire. L'étude du Réseau Financement Alternatif avait, au demeurant, mis en lumière quelques lacunes de la loi sur le service bancaire de base qu'une modification, votée en février dernier et entrée en vigueur en avril, vient de combler. Ces modifications auront pour effet de diminuer encore le phénomène de l'exclusion bancaire. Désormais, une procédure en règlement collectif de dettes n'empêchera plus l'octroi d'un service bancaire de base. La situation antérieure avait ceci de paradoxal qu'elle avantageait les mauvais payeurs par rapport à ceux qui tentaient de sortir de la spirale du crédit. Par ailleurs, le montant des crédits ou de l'épargne autorisé pour pouvoir bénéficier d'un service bancaire de base passera de 2 500 à 6 000 euros. Enfin, les banques devront désormais motiver – plutôt que simplement notifier comme c'était le cas avant – leur refus d'octroi d'un service bancaire de base. Reste maintenant à demander aux banques de communiquer activement vers les exclus bancaires au sujet de l'existence d'un tel service, comme le font déjà les services sociaux, notamment les CPAS.



En Belgique, de plus en plus de personnes sortent de l'exclusion bancaire.



Investir son argent dans des projets sociaux, c'est possible ! Financité



Financité Inscrivez-vous à la Dépêche FINANCéité via www.financite.be.

Mon argent n'est pas tabou

La forme la plus aboutie de l'épargne solidaire consiste à mettre (une partie de) son épargne à la disposition d'une association ou d'une coopérative qui l'utilisera soit pour financer directement ses propres activités, soit pour, à son tour, soutenir des projets sociaux, environnementaux ou culturels. Le rendement économique pur n'est dès lors pas le premier but recherché. Mais quelle mouche pique donc ceux qui épargnent de manière solidaire ?



Geneviève Petit

Je préfère vivre en-dessous de mes moyens plutôt que de céder aux sirènes de la consommation.

Geneviève Petit est un vieux baroudeur de l'associatif. Pendant longtemps au service des enfants et des adolescents dans des crèches et dans des institutions d'aide à la jeunesse, elle est aujourd'hui active au sein de l'association Alzheimer Belgique.

Quand je pense argent, quatre mots me viennent à l'esprit : **Abondance**. C'est bien plus facile de gérer l'abondance que la pénurie; j'ai de la chance — tant sur le plan géographique que familial — d'être née « du bon côté de la barrière »; alors je gère l'abondance, mais comment ?

J'ai prêté de l'argent à titre personnel mais les relations d'argent d'individu à individu créent parfois de drôles de rapports avec les gens. Aussi, au début des années 80, ai-je participé aux alternatives financières qui se mettaient en place en Belgique: Ecus Baladeurs, Crédal,... et je me réjouis de voir qu'elles continuent à se développer.

Énergie. L'argent comme l'énergie peuvent servir à construire ou à détruire. C'est un quitte ou double. Quand bien même il est plus difficile à évaluer que le bénéfice financier, le rendement social est très important. D'ailleurs, des organismes internationaux comme le PNUD et l'UNICEF ont établi des indicateurs permettant d'évaluer le niveau de santé et de scolarisation des habitants d'un pays donné.

Interdépendance. L'homme est un animal sociable et le fait de partager son argent, mais aussi son temps et ses compétences permet de créer une réelle plus-value; une autre mathématique s'installe: 1+1=3 où le tout est plus que la somme des parties, comme quand une mayonnaise prend !

Sobriété. Je préfère vivre en-dessous de mes moyens plutôt que de céder aux sirènes de la consommation; ceci va tout à fait à l'encontre du modèle dominant, mais le monde évolue et les farfelus d'il y a 25 ans deviennent crédibles: développement durable, empreinte écologique, entreprise socialement responsable... Il est temps que le monde prenne conscience que la solidarité, ce n'est pas un choix mais une question de survie de la planète. J'espère qu'il n'est pas trop tard...

(1) Compte épargne Fortis éthique et solidaire
(2) Le crédit social accompagné consiste à octroyer un « crédit à la consommation » refusé par la banque. La différence est que ce crédit concerne un élément indispensable à la personne et à sa dignité (par exemple, acheter une voiture lorsqu'on est à la recherche d'un emploi et qu'on habite la campagne).

FINANCéité Magazine est une publication du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Éditée à 120 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible. Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne et de nos partenaires : Crédal, la Fondation Saint-Paul, le Fonds d'économie sociale et durable, Fortis.

Rédaction et abonnement:
Chaussée d'Alemburg 303-309 - 1190 Bruxelles
Tél: 02 / 340 08 60 - Fax: 02 / 706 47 05 - www.financite.be

Pour vous abonner à FINANCéité Magazine, il suffit de verser 10 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an).
Pour vous abonner au Cahier FINANCéité, il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)

Editeur responsable : Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro : Bernard Bayot, Dominique Buyle, Xavier Cornet, Alexandra Demoustier, Jan Depoortere, Eric Dewaele, Lise Disneur, Jean-Denis Kestermans, Nathalie Lemaire, Paul Masson, Benjamin Mine, Françoise Radermacher, Laurence Roland, Lydie Verleye.

Illustrations : Vince (www.vince-cartoon.be)
Graphisme et mise en page : Louise Laurent (www.louise-laurent.be)
Impression : Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

Investir éthique ET solidaire, ça veut dire quoi ?

Epargner ou investir votre argent dans des produits ÉTHIQUES vous donne l'opportunité de placer votre argent dans des entreprises et/ou des projets qui, au-delà des critères financiers traditionnels, respectent des valeurs sociales, humaines et environnementales précises. La teneur éthique d'un produit financier peut être variable. Elle est déterminée soit par le promoteur du produit lui-même sur la base de son cahier des charges, soit par un organisme indépendant spécialisé dans l'évaluation des entreprises.

Certains produits financiers vont encore plus loin. En plus d'être éthiques, ils sont SOLIDAIRES. On distingue alors les produits financiers avec partage solidaire et les produits d'investissement solidaire.

Vous trouverez la liste des produits éthiques et solidaires sur le marché belge en page 16. Pour souscrire à l'un de ces produits (compte d'épargne, fonds de placements, assurance,...) qui fonctionnent comme n'importe quels produits financiers. Mais ils vous permettent de soutenir financièrement des associa-

Jean Legein

On n'est pas propriétaire de ses biens, on en est gestionnaire.

Jean Legein a mené une carrière dans le privé comme gestionnaire et responsable marketing chez Procter & Gamble (les produits d'entretien) et chez Del Monte (les conserves de fruits). Depuis qu'il est retraité, il n'a pas cessé un instant de s'activer. Ardent défenseur de l'investissement « pur et dur », il a occupé nombreux de postes: administrateur chez Crédal, chez Max Havelaar, actif dans sa paroisse et dans d'autres ASBL. En vrai manager, il estime que toutes ces occupations permettent une *cross fertilization*. Entendez par là que les expériences vécues chez les uns peuvent contribuer aux développements des autres.

J'ai commencé à épargner chez Cigale⁽¹⁾ car je trouvais que cela correspondait à certaines de mes idées, à savoir qu'on n'est pas propriétaire de ses biens mais qu'on en est gestionnaire. Il faut donc avoir le souci de la société en général et des autres en particulier. Mais le délicat le plus important, ce fut quand, d'un mouvement d'action catholique, j'ai été envoyé chez « Vivre ensemble » comme administrateur. Le conseil d'administration m'a alors envoyé chez Crédal pour remplacer Luc Uytendroos, parti pour Téléc-Accueil. Chez Crédal, j'ai découvert une épargne solidaire « pure et dure » où 100% de l'argent disponible est utilisé dans un but social. Crédal a en effet opté pour l'utilisation maximale des fonds des parts de coopérateurs plutôt que d'en garder une partie pour s'assurer des revenus mobiliers.

J'ai toujours aimé ce qui était pionnier. Je pense que c'est le rôle de l'associatif que de déceler les besoins plus vite que les organisations publiques et d'expérimenter des solutions dans l'espérance que cela se généralisera par la suite. Crédal a mis en place le crédit social accompagné⁽²⁾. Je suis heureusement surpris des résultats. Il y a énormément de demandes, très justifiées, et très peu de défauts de paiement.

Je pense que, quand on dispose d'une épargne dont on n'a pas besoin immédiatement, c'est l'occasion de la faire travailler dans un but social. Je crois qu'il ne faut pas faire les choses à moitié. Chez Crédal, par exemple, on voit que, jusqu'à récemment, plus de la moitié des coopérateurs ne demandaient pas d'intérêts et acceptaient d'eux-mêmes une dévalorisation lente de leur argent parce qu'ils voulaient servir un but social. Je n'ai rien contre les sicav éthiques qui exercent une certaine influence sur les entreprises mais il faut reconnaître que, par rapport aux parts de coopérateurs, le niveau d'engagement est nettement moins élevé.

J'ai aussi placé de l'argent dans une association qui s'appelle Rénovassistance. Cette asbl rénove des immeubles qui ont besoin d'une rénovation profonde et puis elle met ces logements à la disposition des plus démunis avec la collaboration d'une agence immobilière sociale. Je considère le logement comme l'un des premiers besoins.

Il existe d'autres organismes proposant des placements qui servent directement un objectif très précis et qui constituent une alternative aux sicav éthiques. On sait que tout l'argent qu'on y met servira exactement ce but-là. Il y a un investissement direct.

tions humanitaires, des projets à plus-value sociale,... grâce à la redistribution d'une partie des bénéfices dégagés par le placement de l'épargne. Vos bénéfices? Pas forcément! En fonction du mécanisme de solidarité en vigueur sur le produit que vous avez choisi, la partie rétrocédée à l'association sera soit uniquement à charge du promoteur, soit uniquement à votre charge, soit à charge des deux.

Les produits d'investissement solidaire marquent, quant à eux, un engagement supérieur. Vous investissez directement dans une association ou une coopérative en achetant des actions. La quasi-totalité de votre investissement est alors utilisée pour financer un projet bien précis.

Vous trouverez la liste des produits éthiques et solidaires sur le marché belge en page 16. Pour souscrire à l'un de ces produits (compte d'épargne, fonds de placements, assurance,...) qui fonctionnent comme n'importe quels produits financiers. Mais ils vous permettent de soutenir financièrement des associa-

tions humanitaires, des projets à plus-value sociale,... grâce à la redistribution d'une partie des bénéfices dégagés par le placement de l'épargne. Vos bénéfices? Pas forcément! En fonction du mécanisme de solidarité en vigueur sur le produit que vous avez choisi, la partie rétrocédée à l'association sera soit uniquement à charge du promoteur, soit uniquement à votre charge, soit à charge des deux.

Les produits d'investissement solidaire marquent, quant à eux, un engagement supérieur. Vous investissez directement dans une association ou une coopérative en achetant des actions. La quasi-totalité de votre investissement est alors utilisée pour financer un projet bien précis.

Vous trouverez la liste des produits éthiques et solidaires sur le marché belge en page 16. Pour souscrire à l'un de ces produits (compte d'épargne, fonds de placements, assurance,...) qui fonctionnent comme n'importe quels produits financiers. Mais ils vous permettent de soutenir financièrement des associa-

tions humanitaires, des projets à plus-value sociale,... grâce à la redistribution d'une partie des bénéfices dégagés par le placement de l'épargne. Vos bénéfices? Pas forcément! En fonction du mécanisme de solidarité en vigueur sur le produit que vous avez choisi, la partie rétrocédée à l'association sera soit uniquement à charge du promoteur, soit uniquement à votre charge, soit à charge des deux.

Les produits d'investissement solidaire marquent, quant à eux, un engagement supérieur. Vous investissez directement dans une association ou une coopérative en achetant des actions. La quasi-totalité de votre investissement est alors utilisée pour financer un projet bien précis.

Vous trouverez la liste des produits éthiques et solidaires sur le marché belge en page 16. Pour souscrire à l'un de ces produits (compte d'épargne, fonds de placements, assurance,...) qui fonctionnent comme n'importe quels produits financiers. Mais ils vous permettent de soutenir financièrement des associa-

tions humanitaires, des projets à plus-value sociale,... grâce à la redistribution d'une partie des bénéfices dégagés par le placement de l'épargne. Vos bénéfices? Pas forcément! En fonction du mécanisme de solidarité en vigueur sur le produit que vous avez choisi, la partie rétrocédée à l'association sera soit uniquement à charge du promoteur, soit uniquement à votre charge, soit à charge des deux.

Les produits d'investissement solidaire marquent, quant à eux, un engagement supérieur. Vous investissez directement dans une association ou une coopérative en achetant des actions. La quasi-totalité de votre investissement est alors utilisée pour financer un projet bien précis.

Vous trouverez la liste des produits éthiques et solidaires sur le marché belge en page 16. Pour souscrire à l'un de ces produits (compte d'épargne, fonds de placements, assurance,...) qui fonctionnent comme n'importe quels produits financiers. Mais ils vous permettent de soutenir financièrement des associa-

DOSSIER

MON ARGENT TUE LA DÉMOCRATIE

→ LE DOSSIER FINANCéité

A qui profite l'investissement ?

La Birmanie est un pays bouddhiste où la quiétude semble être le maître mot. Pourtant, au-delà du caractère idyllique qu'évoquent les paysages birmans, la population locale demeure opprimée par une junte militaire au pouvoir depuis près de 50 ans. Celle-ci tire son pouvoir de bénéfices engendrés grâce aux entreprises étrangères actives sur place.

La Birmanie est un magnifique pays mais, au-delà des paysages paradisiaques, la dictature militaire utilise la population contre son gré, à son propre bénéfice.

À partir du début des années 90, plusieurs entreprises (Levi Strauss, Triumph,...) ont décidé de se retirer du pays en refusant d'investir leurs capitaux dans des joint-ventures étroitement contrôlées par les militaires.



BOYCOTT BIRMAN

À partir du début des années 90, plusieurs entreprises (Levi Strauss, Triumph,...) ont décidé de se retirer du pays en refusant d'investir leurs capitaux dans des joint-ventures étroitement contrôlées par les militaires. Depuis, l'Organisation Internationale du Travail a aussi invité ses membres (Etats et entreprises) à revoir leurs relations économiques avec la junte birmane afin, précisément, d'enrayer le recours systématique au travail forcé. En raison de la situation politique actuelle et afin de limiter les ressources financières de la junte militaire, les voix unies d'Aung San Suu Kyi et des démocrates birmans — relayées par des associations occidentales partout dans le monde — appellent à ne pas investir en Birmanie.

Ecrire un poème sur la démocratie, voire simplement y évoquer le nom d'Aung San Suu Kyi⁽¹⁾, coûte à son auteur plusieurs années de prison. On comprendra donc que le pays occupe également une des dernières places en matière de liberté de la presse et d'expression. Amnesty International estime à plus d'un million le nombre de prisonniers politiques périssant dans les geôles de Birmanie.

En raison d'un déficit public récurrent — malgré les richesses naturelles du pays — les militaires ont non seulement besoin des devives étrangères injectées par le tourisme et les investissements étrangers mais également de main-d'œuvre « gratuite » pour la construction des infrastructures nationales. Ceci explique leur recours systématique au travail forcé. A ce titre, les observateurs évaluent à près de 600 000 le nombre de travailleurs enrôlés de force. Le régime militaire occupe également une position trouble vis-à-vis de la production de drogue — le pays demeure le deuxième producteur mondial d'opium et d'héroïne.

Le cas spécifique de Total, plus grand investisseur en Birmanie.

Total a obtenu, en 1992, le droit d'exploiter un champ gazier situé à 350 km de la côte birmane. Le gaz extrait est acheminé par un pipeline depuis la mer jusqu'en Thaïlande en traversant les terres birmanes. La junte a entrepris de vider le couloir du pipeline, dont la construction s'est accompagnée de graves violations des droits humains: des villages ont été détruits, des populations entières ont été évacuées sans aucune forme de compensation, des centaines de paysans ont été mis au travail forcé,...

TOTAL N'EST PAS LA SEULE ENTREPRISE ACTIVE EN BIRMANIE
Si TOTAL est le symbole du soutien économique au régime birman, l'entreprise n'est pas la seule à devoir être pointée du doigt. Les démocrates birmans citent en effet l'exploitation des hydrocarbures, du bois, et des pierres précieuses comme les trois poumons financiers du régime qui devraient être évités par les entreprises étrangères.

Boycotter la Birmanie pour mettre à bas sa dictature

Dans les années 70 et 80, de nombreux citoyens cessèrent d'acheter des produits sud-africains et d'investir dans les entreprises y faisant commerce. Leur boycott permit ainsi de mettre fin à l'apartheid. Aujourd'hui, les démocrates birmans appellent à faire de même en Birmanie. L'investissement socialement responsable permettra-t-il aussi de venir à bout de la junte militaire birmane en lui coupant les vivres ?

En 1993, l'Assemblée générale de l'ONU a finalement levé les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud tout en maintenant l'embargo sur le pétrole et les armes, répondant ainsi à l'appel du président Mandela, estimant que « ce compte à rebours vers la démocratie » en Afrique du Sud avait commencé.

Vers la fin des années 70, le mouvement de l'investissement socialement responsable (ISR) eut pour effet que de nombreuses institutions retirèrent de leur portefeuille d'investissement les actions des sociétés qui ont continué à faire des affaires avec le régime raciste. La montée en puissance de cette campagne anti-apartheid s'est traduite par le départ de plus des deux tiers des entreprises américaines implantées en Afrique du Sud.

Le mouvement de l'ISR a perduré, même après la fin de l'apartheid. Le rapport 1995 du Social Investment Forum (SIF) américain a notamment montré que 78 % environ des gestionnaires de fonds privés qui avaient soutenu le démantèlement de la ségrégation en Afrique du Sud continuaient à gérer des portefeuilles ISR pour leurs clients deux ans après la fin de la campagne de désinvestissement en Afrique du Sud⁽¹⁾.

LA BIRMANIE EST L'AFRIQUE DU SUD DES ANNÉES 90

On le voit, la préoccupation politique est désormais au cœur de la démarche d'investissement socialement responsable. Comment, en effet, concilier citoyenneté politique, fondé sur le vote démocratique, et citoyenneté financière, sinon en privant de financement les entreprises qui soutiennent directement ou indirectement des régimes non démocratiques ?

La Birmanie vit sous le joug d'une dictature militaire depuis 1962. Lorsque l'archevêque Desmond Tutu, qui avait reçu le prix Nobel de la paix en 1984 pour son combat pacifiste contre le régime de l'apartheid, eut connaissance, en 1993, des brutalités commises par la junte contrôlant le pays, il décrivit la Birmanie comme « l'Afrique du Sud des années 90 ». Et de déclarer : « Il est temps aujourd'hui d'admettre que la politique de l'engagement constructif [avec le gouvernement militaire birman] est un échec (...). La pression internationale peut faire changer les choses. Ce furent des sanctions dures qui amenèrent finalement (...) l'aube d'une ère nouvelle dans mon pays. C'est là le langage qu'il convient de parler avec les tyrans, car c'est là, hélas, le seul qu'ils comprennent. »⁽²⁾

Aung San Suu Kyi elle-même lança divers appels en ce sens : « Je voudrais en appeler à ceux qui sont prêts à utiliser leurs talents pour promouvoir la liberté intellectuelle et les idéaux humanitaires, afin que, sur le principe,



ils prennent position contre les entreprises qui font des affaires avec le régime militaire birman. Que votre liberté puisse servir la nôtre. »⁽³⁾

Ces appels ne sont pas restés sans réponse : des entreprises comme Pepsi, Levi's, Interbrew, Carlsberg, Heineken, Reebok, CGA, Hewlett-Packard, Ericsson, Adidas-Salomon, H&M, IKEA, Newmont ou British Petroleum ont choisi de se retirer de Birmanie. Mais il faut bien constater que d'autres multinationales, basées en Europe pour beaucoup, continuent à jouer un rôle clef dans l'appui à l'économie birmane qui finance la junte. Cinq des plus grands groupes bancaires présents en Belgique (Axa, DEXIA, Fortis, ING et KBC) investissent, quant à eux, massivement dans ces entreprises présentes en Birmanie, apportant ainsi un soutien financier (plus de 2,5 milliards \$) à des entreprises qui soutiennent la junte militaire en place⁽⁴⁾. Seule KBC a réagi en retirant, en avril 2006, TOTAL de ses fonds d'investissement éthiques.

26 communes belges se sont, depuis lors, émues de cette situation et ont voté une motion par laquelle elles nomment Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur de leur communauté, interdisent tout investissement des finances communales ainsi que tout achat de produits d'entreprises actives en Birmanie et interpellent leurs banques pour qu'elles cessent d'investir dans les sociétés actives en Birmanie⁽⁵⁾.

Le monde bancaire belge reste cependant sourd à ces appels et, par conséquent, les économies que chacun peut placer sur un compte d'épargne ou investir dans un fonds de placement continuent, au moins en partie, à soutenir les entreprises qui persistent à faire des affaires avec la junte birmane. A l'instar de la

« Je voudrais en appeler à ceux qui sont prêts à utiliser leurs talents pour promouvoir la liberté intellectuelle et les idéaux humanitaires, afin que, sur le principe, ils prennent position contre les entreprises qui font des affaires avec le régime militaire birman. Que votre liberté puisse servir la nôtre. »

Aung San Suu Kyi

Nelson Mandela s'est opposé avec son parti l'ANC à l'apartheid. En 1990, après 26 ans de prison de détention pour raisons politiques, le président F.W. de Klerk supprime l'interdiction de l'ANC et libère Mandela, qui est élu président de l'ANC en 1991.

En 1993, l'Assemblée générale de l'ONU a finalement levé les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud tout en maintenant l'embargo sur le pétrole et les armes, répondant ainsi à l'appel du président Mandela, estimant que « ce compte à rebours vers la démocratie » en Afrique du Sud avait commencé.

La montée en puissance de cette campagne anti-apartheid s'est traduite par le départ de plus des deux tiers des entreprises américaines implantées en Afrique du Sud.



Besoin d'un hobby? Devenez Ambassadeur de la finance solidaire! Financé

aux roses à leurs clients.

Tout commandant, téléphonez au 02/737-99-99 ou envoyez un mail à info@rfa.be.

4. Distribuer la carte dans votre commune à l'occasion des élections du 10 juin.

4. Soutenir financièrement la campagne en versant un don sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « Mon argent tue la démocratie ».

duit birman y est interdite. Depuis 1997, il est interdit d'investir en Birmanie et toute aide bilatérale autre qu'humanitaire a été suspendue. Le 23 avril 2007, l'Europe a reconduit à nouveau pour un an toute une série de sanctions : retrait du statut d'échanges commerciaux préférentiels, interdiction de délivrer des visas aux autorités, gel de leurs actifs, embargo sur les armes, suspension des programmes d'aide non humanitaire et des programmes de développement.

Comment concilier citoyenneté politique, fondée sur le vote démocratique, et citoyenneté financière, sinon en privant de financement les entreprises qui soutiennent directement ou indirectement des régimes non démocratiques ?

L'action d'Amnesty International en Birmanie

Amnesty est une organisation de défense des droits humains qui existe depuis plus de 40 ans. Au cours de son histoire, elle a gardé le cap fixé par ses valeurs : la défense de la liberté d'expression et de la dignité de chaque être humain. Amnesty s'en tient à la défense des personnes en danger d'emprisonnement arbitraire, de torture, de «disparition» de discrimination. La Birmanie a toujours été un «bon client» d'Amnesty. Depuis l'arrivée de la junte au pouvoir à Rangoon en 1988, les dossiers de prisonniers d'opinion qui mêlent les enquêtes et constituent ces dossiers. Il redige également de nombreux rapports sur les déplacements des populations ethniques, l'engagement des enfants soldats, le travail forcé... Amnesty s'inquiète actuellement du sort des deux membres de l'organisation et de promotion des droits humains Maung Maung Lay (37 ans) et Myint Naing (40 ans) ont tous deux été agressés ce 18 avril à la sortie de leur village. Plusieurs membres de cette organisation - dont la junte - ont été, depuis sa création, arrêtés par les autorités, notamment pour avoir distribué des exemplaires de la Déclaration universelle des droits humains en birman. C'est dans le cadre de l'aktion locale qu'Amnesty se différencie des autres ONG de défense des droits humains. Amnesty se base sur l'action de milliers de groupes locaux partout dans le monde. Ces petites cellules, composées d'une dizaine de membres en moyenne, parrainent un prisonnier et mènent des actions en vue de sa libération ou de son échappement. Elles le font essentiellement par le biais d'envois de courriers à la junte mais également en tentant de contacter l'ambassadeur. Quelques dates anniversaires importantes en Birmanie sont le 8 août. Le 8/8/88, les militaires ouvrirent le feu sur la foule qui protestait contre la situation économique et politique de son pays. Les groupes ont aussi un rôle de sensibilisation à jouer auprès du public belge. Ils ont, par exemple, distribué des dépliants «voyager c'est respecter» à destination des touristes, publié un article dans une revue spécialisée en rapport avec le statut professionnel d'un prisonnier, sensibilisé de jeunes écoliers au moyen d'un circuit à vélo symbolisant autant d'étapes que de violations des droits de l'homme ou encore, organisé une exposition de photos sur la Birmanie. Ces groupes locaux belges qui paraissent des prisonniers birman ont mis sur pied un site sur lequel le public pourra trouver des infos régulières à jour. (www.alb.be et aller vers «Myanmar» dans «Pays par

Dominique Buyle, Amnesty International

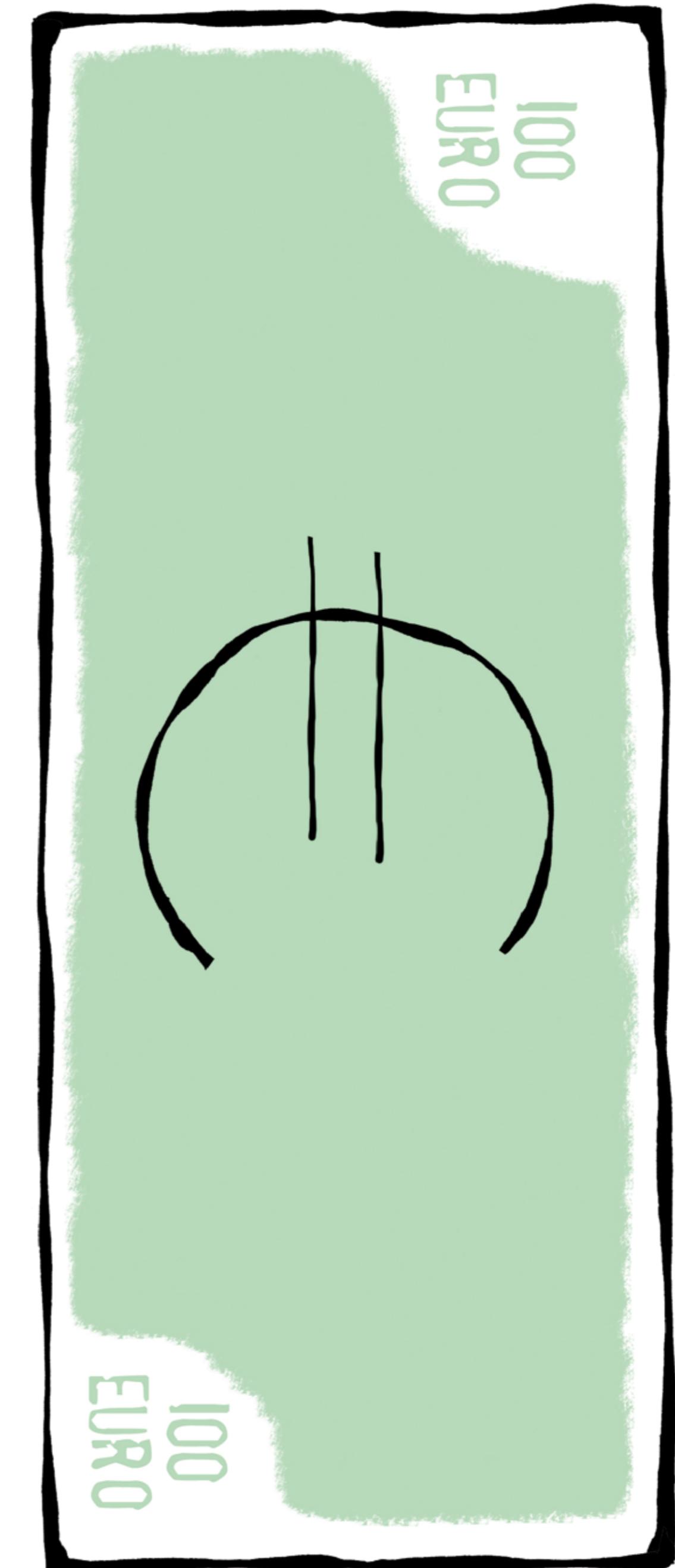
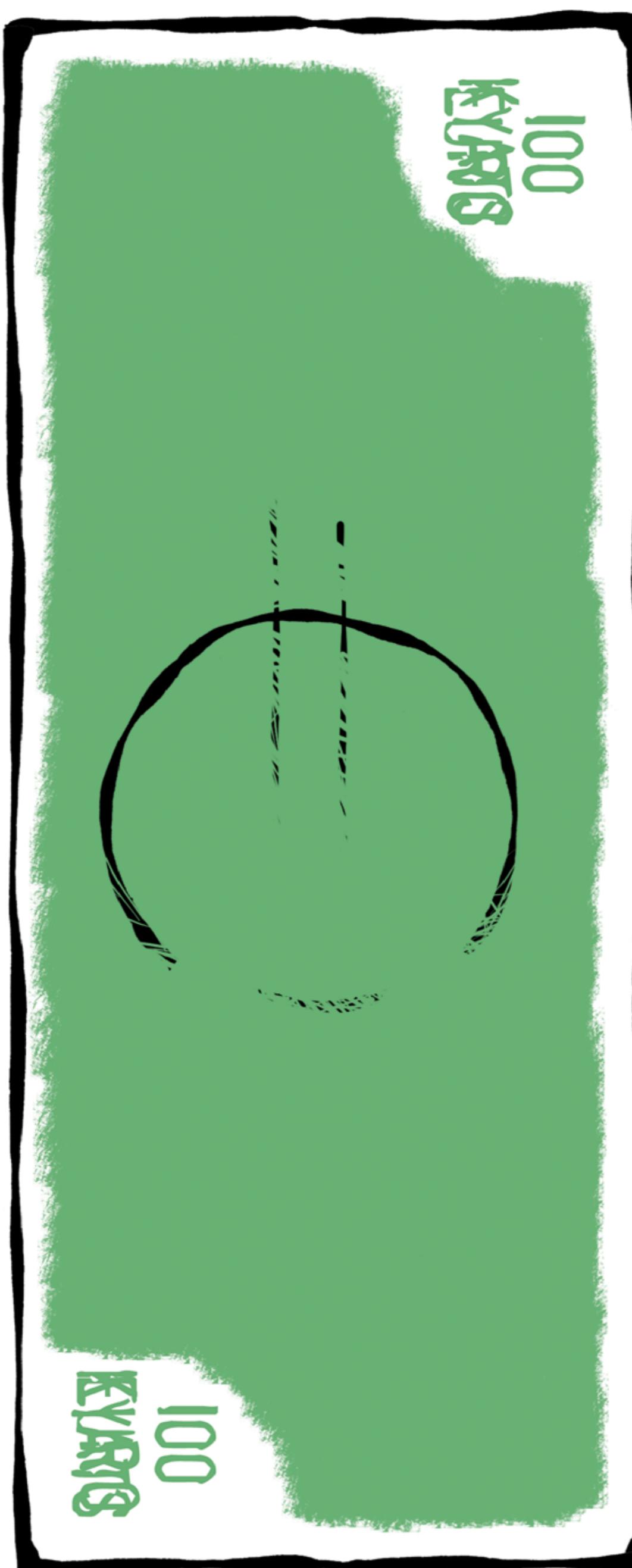
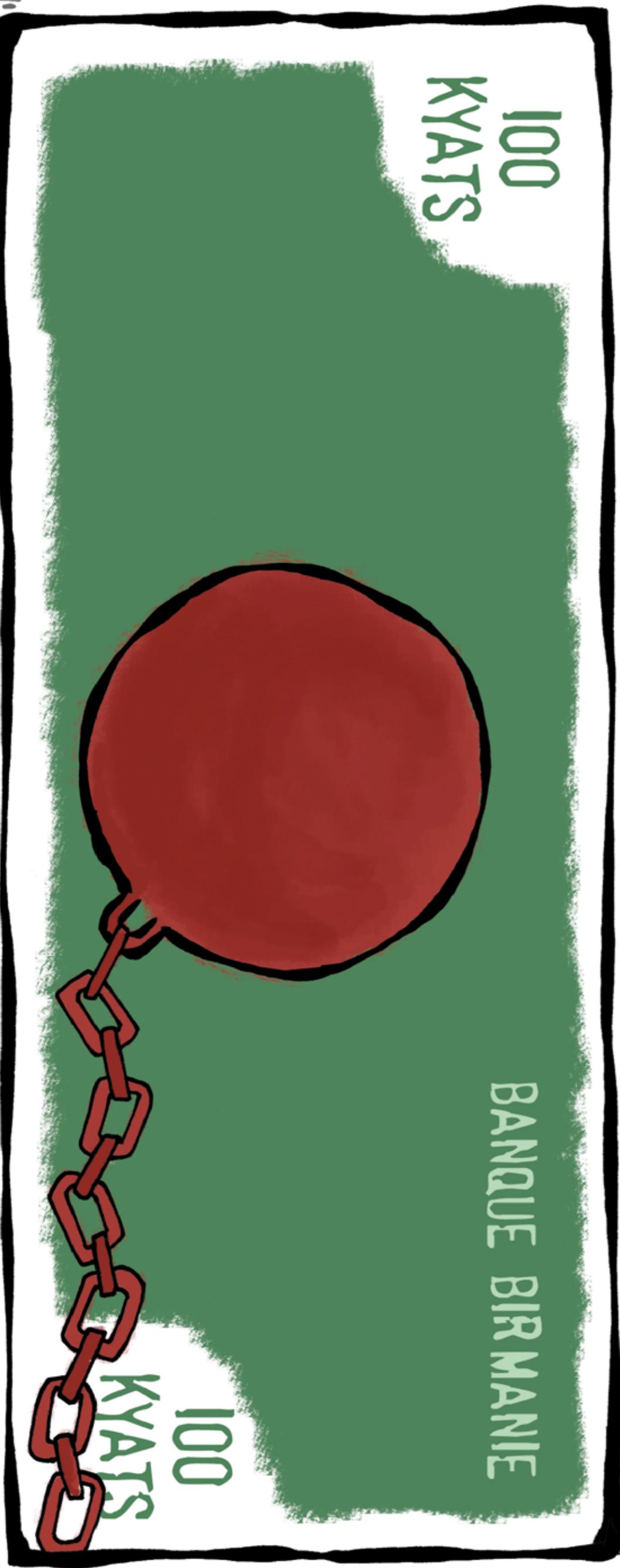
Les faits et chiffres de cette page sont en grande partie tirée du rapport de Network Vlaanderen « Votre banque investit-elle en Birmanie ? » (février 2006). Ce rapport, ainsi que l'étude complète War lig de gengs ? peut être consulté sur le site www.netwerkvlaanderen.be.

Mon argent tue la démocratie

Les banques travaillent avec votre argent. Or elles investissent une partie de cet argent dans des entreprises controversées, polluant impunément notre planète, impliquées dans la fabrication d'armes ou dans des violations graves des droits humains. Chaque année, le Réseau Financement Alternatif mène des campagnes pour interpeller les citoyens sur l'utilisation qui est faite de leur argent par les banques et sur la responsabilité de celles-ci dans leurs stratégies d'investissement. En 2006, le Réseau Financement Alternatif s'est associé à Network Vlaanderen et Actions Birmanie pour inviter les communautés à agir à leur niveau. 26 ont franchi le pas.

Aujourd'hui, la campagne **Mon argent tue la démocratie** interpelle directement les banques, par l'intermédiaire du citoyen, pour leur demander : → de cesser d'investir (pour compte propre ou pour le compte de tiers) dans les sociétés actives en Birmanie, qui, par leur truchement de leurs activités, soutiennent financièrement la dictature militaire ; → de fournir une information claire, honnête et complète sur leur politique d'investissement en la matière ; → de rendre public leur portefeuille d'investissements et de financements.





mon argent tue
La démocratie

mon argent tue la démocratie

Total n'est pas la seule entreprise active en Birmanie...

Certaines entreprises ont cessé leurs activités en Birmanie, estimant qu'il n'était pas possible de travailler « sauf main dans la main avec la dictature », comme l'a déclaré le président de Levi Strauss, en se retirant de Birmanie. Heineken, Triumph, Pepsi, Reebok, C&A, Hewlett-Packard, Interbrew, Carlsberg et Ericsson ont pris la même décision. D'autres entreprises continuent leur commerce, → **le secteur de l'énergie** : Total (premier investisseur en Birmanie), Premier Oil, Nippon Oil, Petronas et Accor. → **le secteur du bois** : notamment l'entreprise suédoise DLH, grand importateur de teck birman. → **le secteur minier**, notamment Marubeni.

Que faire ?

Aung San Suu Kyi, leader des démocrates birmans et prix Nobel de la paix, a appelé les entreprises occidentales à ne pas investir en Birmanie pour le moment, constatant que ces investissements renforçaient financièrement et politiquement le régime dictatorial qui opprime son peuple.

A la veille des élections législatives dans notre pays, c'est notre responsabilité de démocrates et de citoyens d'enjoindre à notre banque de cesser immédiatement toute forme de financement en faveur de ces entreprises qui persistent à faire des affaires avec le régime militaire birman.

Vous pouvez :

1. Apposer à votre fenêtre cette affiche.
Vous montrerez ainsi votre sensibilité à cette cause et informerez les passants.

2. Interroger votre banque. Découper la carte postale (page 1) et nous la renvoyer ou directement envoyer une carte postale électronique à votre organisme bancaire via www.financite.be.

3. Commander la version papier
de la carte postale pour la **distribuer** dans votre entreprise, votre club de sport, votre épicerie, ...
Pour commander téléphonez au 02/3400860

En quoi cela concerne-t-il votre banque ?

La Birmanie est une dictature, aux mains d'une junte militaire depuis 1962. Si une société veut exercer une activité en Birmanie, elle est pratiquement toujours obligée de créer un partenariat avec une entreprise publique birmane. Les bénéfices qui résultent de l'activité apportent un soutien financier et moral à l'armée en place. En outre, les entreprises actives sur place recourent aux forces de l'armée pour assurer la sécurité des sites d'activité.

Pourquoi ne faut-il pas investir dans des sociétés actives en Birmanie ?

La Birmanie est une dictature, aux mains d'une junte militaire depuis 1962. Si une société veut exercer une activité en Birmanie, elle est pratiquement toujours obligée de créer un partenariat avec une entreprise publique birmane. Les bénéfices qui résultent de l'activité apportent un soutien financier et moral à l'armée en place. En outre, les entreprises actives sur place recourent aux forces de l'armée pour assurer la sécurité des sites d'activité.

Boycott birman

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a décidé d'appeler tous ses membres (les gouvernements, les syndicats et les entreprises) à cesser leurs relations économiques avec la Birmanie pour ne pas propager les pratiques de travail forcé. C'est la première fois, en 80 ans d'existence, que l'OIT a lancé un tel appel à sanctionner un régime et c'est le seul pays au monde pour lequel elle le fasse. Les Etats-Unis est le pays qui a poussé le plus loin ce boycott. Depuis 2003, l'importation de tout pro-

→ LE DOSSIER FINANCITÉ OÙ VA MON ARGENT ?

Investir tout en respectant les droits humains

De nos jours, les produits de placement sont légion. Placer ses économies équivaut donc à faire un choix, notamment sur la base de critères techniques (taux, durée, risque, rendement, etc.). Mais, de plus en plus, vous pouvez aussi veiller à ce que votre argent ne soit pas utilisé dans des entreprises néfastes pour l'homme ou l'environnement.

Parmi la gamme de produits ISR, Fortis propose Alter-Vision Balance Europe. En plus de respecter des critères d'exclusion stricts vous assurant, par exemple, qu'aucune entreprise coupable de violations des droits de l'homme ne soit présente dans le portefeuille d'investissement, cette SICAV est solidaire. Fortis cède à une association de votre choix, membre du Réseau Financement Alternatif, un pourcentage des droits d'entrée.



Pour plus d'informations, appelez le 02 413 53 04 (du lundi au vendredi de 7 à 22h et le samedi de 9 à 17h).

DONNEZ UN SENS À VOTRE ARGENT

Pour certains compartiments, la sélection est une nouvelle fois contrôlée sur la base de motifs d'exclusion absolue. Ainsi, les activités de production et de vente d'armes, d'énergie nucléaire, de biocides, de cultures génétiquement modifiées, d'alcool, de tabac, les jeux de hasard, la pornographie, les fourrures, les tests sur les animaux tout comme la violation des droits humains sont jugés éthiquement inacceptables et constituent donc des motifs d'exclusion absolue. Cette analyse aboutit à une sélection limitée d'entreprises dont un certain nombre sont finalement retenues pour entrer le portefeuille des produits ISR.

UNE DEUXIÈME ANALYSE

LES PRODUITS ISR NE CONCÈDENT RIEN AU RENDEMENT

La dimension éthique des produits ISR n'empêche pas leurs gestionnaires de poursuivre les mêmes buts que tous les gestionnaires de fonds : bénéfices maximum dans le respect des objectifs du placement, maîtrise des risques liés au profil d'investissement, etc. Même si aucune garantie ne peut jamais être donnée quant à aux objectifs d'un fonds, les données du passé prouvent que les prestations des produits ISR n'ont rien à envier aux autres fonds.

Lydie Verleye, Fortis

Aung Man Zin a fui son pays après avoir été emprisonné plusieurs fois pour s'être opposé au régime militaire birman



«En tant que membre actif d'une association illégale d'étudiants, j'ai, après le coup d'état militaire de 1989, participé à l'organisation de plusieurs manifestations et ai distribué des tracts anti-gouvernementaux. Cela m'a valu d'être arrêté quatre fois, interrogé et torturé.»

FINANCITÉ : Selon vous, quels sont les risques pour la population locale ?

AUNG MAW ZIN : L'armée birmane est la plus grande du sud est asiatique. Pourtant, elle n'a aucun agriculteur extérieur. Par contre, le régime dépense moins d'un dollar par personne et par an en soins de santé et pour l'éducation. Plus de 1 000 hommes, femmes et enfants sont emprisonnés simplement sur la base de leurs convictions politiques. La pratique du travail forcé est employée pour construire des infrastructures (y compris touristiques) essentielles à l'économie.

FINANCITÉ : Vous reprochez les activités de Total en Birmanie. Lesquelles ?

AUNG MAW ZIN : En avril 2002, j'ai intenté un procès à Total et à son Président Thierry Desmarest pour complicité de crimes contre l'humanité en Birmanie. La compagnie soutient le régime militaire birman moralement, financièrement et logistiquement.

FINANCITÉ : Quelle fut la réaction de Total ?

AUNG MAW ZIN : En 2005, la compagnie Total est entrée trois fois en contact avec mes avocats et a demandé un accord à l'amiable mais j'ai refusé son offre.

(1) En 1988, les étudiants ont manifesté contre le régime dictatorial de leur pays. Pour toute réponse, l'armée a tiré dans la foule et a fermé les universités. Des élections démocratiques se sont tenues dans la foulée mais la grande gagnante, Aung San Suu Kyi, leader de la National League of Democracy, n'a jamais pu accéder au pouvoir et, au contraire, a été emprisonnée.

À QUOI SERT MON ARGENT?

Solidarité par la musique

Il existe différentes manières de dénoncer les injustices et les régimes peu démocratiques, comme il existe différentes manières de sensibiliser nos concitoyens à la problématique du développement durable. Esperanzah! a choisi la manière festive en organisant, depuis 2002, un festival de musique animé par des groupes belges et étrangers autour d'un thème bien ciblé.

La Birmanie n'a pas d'ennemi extérieur. Quelle est la part de son PIB allouée à l'armée ?
Réponse page 5

l'origine de l'asbl «Z, les Amis d'Esperanzah!» organisatrice du festival, une envie profonde, un projet commun à tous ses membres d'encadrer, de concevoir et d'organiser sur le site exceptionnel de l'abbaye de Floreffe — ou tout autre site remarquable —, des événements ou des animations sociales ou culturelles dans le but de favoriser l'ouverture et le métissage culturels. Poursuivant, donc, prioritairement,

des objectifs de sensibilisation aux problématiques du Sud, Esperanzah! se différencie des autres festivals par son caractère engagé et sa dimension humaine. Dans la pratique, cet engagement se traduit de multiples façons, notamment à travers des thématiques développées par les ONG et associations invitées mais aussi par les artistes programmés, par des conférences, des émissions radio, des animations et l'invitation à des actions concrètes.



L'ANNÉE DELTA: UNE ANNÉE SABBATIQUE POUR RÉFLÉCHIR

Dans un monde qui ne met que trop souvent en avant les valeurs de rentabilité, de concurrence, de réussite sociale et financière, quelle est la place de l'homme et de la femme, du monde dans lequel ils vivent, de la planète dans l'abri? Pour les chrétiens, il s'agit de «la création de Dieu», ils sont convaincus que le message de l'Évangile, tel que résumé et simplifié ci-dessus, ne peut mener qu'à une amélioration permanente de notre univers... D'autres y voient un Grand Architecte, Yahvé, Jéhovah ou que sais-je encore.

Dans cette optique la Fondation Saint-Paul est convaincue qu'il est indispensable de remettre ces valeurs au cœur de notre monde. Il est urgent de donner à nos jeunes une vie «spirituelle», une vie intérieure, non pas centrée sur eux-mêmes, sur leurs droits, leur propre ego, mais ouverte au monde, au bien de l'autre. C'est pour tendre vers cet objectif que la Fondation va poursuivre ses projets en 2007: poursuite de l'installation des panneaux sur les églises, remplacement des affiches existantes, création de visuels pour les écoles fondamentales.

Il se résume en quelques mots très simples: amour, pardon, respect, solidarité, acceptation de l'autre. Ces valeurs sont les valeurs enseignées par Jésus Christ il y a 2 000 ans et que l'on retrouve dans l'Évangile, mais ce sont aussi des valeurs humanistes fondamentales.

Xavier Cornet d'Elzius, Fondation Saint-Paul

Beaucoup de jeunes personnes, au sortir de leurs études ou alors qu'elles débutent leur vie professionnelle, se posent des questions sur le sens qu'elles voudraient donner à leur vie. La Fondation Saint-Paul propose une expérience inédite en Belgique.

Dans un monde qui ne met que trop souvent en avant les valeurs de rentabilité, de concurrence, de réussite sociale et financière, quelle est la place de l'homme et de la femme?

Fondation St-Paul
Rue Haute 58/2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 / 86 66 50

En souscrivant des parts de la SICAV Evangelion éthique et solidaire, vous soutenez les projets de la Fondation Saint-Paul, tels que celui de l'Année Delta.

La souveraineté alimentaire sera la thématique d'Esperanzah! 2007 avec pour fil rouge, la sensibilisation au prix des produits agricoles.

La programmation vise la multiculturalité, la rencontre et la convivialité. Deux scènes de 150 m² accueillent plus de vingt groupes, sans compter les orchestres ambulants, les jongleurs et les artistes de rue, les boutiques originales et les nombreux stands de cuisine exotique. Chaque année, une thématique particulière est proposée. En 2003, la problématique de l'eau était mise en avant. En 2004, l'annulation de la dette du tiers monde. L'année suivante, les Objectifs du Développement du Millénaire. En 2006, la souveraineté alimentaire. C'est cette thématique qui sera reconduite en 2007 avec, pour fil rouge, la sensibilisation au prix des produits agricoles. Un village associatif, sur le site du festival, est dédié à des associations et ONG qui se chargent de sensibiliser les participants au thème de l'année.

Le caractère novateur de ce festival se retrouve dans tous les éléments de l'organisation, depuis les choix artistiques et les animations proposées jusqu'à l'implication des partenaires ou des nombreux bénévoles et forces vives locales. Au total, plus de 1 400 bénévoles ont ainsi participé à l'organisation, dont une quinzaine de jeunes impliqués sur le chantier du Service Civil International et le Centre de Réfugiés d'Yvoir. Mais également des personnes en charge de l'animation des enfants et celles qui s'occupent de l'accueil des personnes à mobilité réduite.



Le but d'Esperanzah! n'est pas de faire du profit mais de sensibiliser les festivaliers aux problématiques Nord-Sud, via la musique et le travail des ONG sur place. © Luc Cheffert 6992

pent de l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Ce festival est un événement attendu: il est même devenu un rendez-vous incontournable de l'été. Il est vécu par ceux qui le connaissent comme un grand souk musical et gastronomique ouvert sur les métissages musicaux. C'est un point de rencontre entre le traditionnel et le moderne, entre des artistes confirmés et ceux qui sont à découvrir, entre les musiques anciennes et actuelles, les musiques ouvertes, généreuses, engagées, propices à la tolérance, au partage et aux échanges. L'édition 2002 avait rassemblé 7 850 personnes. En 2006, elles étaient 26 000 au rendez-vous!

L'initiateur et cheville ouvrrière d'Esperanzah! est Jean-Yves Laffineur. Son but: faire découvrir les richesses des autres, le plaisir de vivre et de faire la fête ensemble. Son objectif de sensibilisation est double: mettre en valeur les cultures d'immigrés ou des peuples du Sud et faire découvrir ce qui, dans ces sociétés, est un obstacle à leur développement. Comme il le dit si bien: «On n'est pas là pour dire ce qu'il faut faire, mais pour que les gens se connaissent mieux et se posent des questions.»

Cette année 2007, le festival Esperanzah! aura lieu les 3, 4 et 5 août à l'abbaye de Floreffe.

Paul Masson

Mary Gillet, pourquoi avoir choisi d'octroyer un prêt à Esperanzah!?
Pour avoir constaté que les organisateurs d'Esperanzah! plaçaient la responsabilité sociale au cœur de leur activité et que ce n'était pas juste une question cosmétique, Crédal en est devenu le partenaire financier depuis 2003. L'asbl a ainsi bénéficié, depuis quatre ans, d'un crédit de 40 000 à 60 000 € pour préfinancer les fournisseurs dans l'attente des recettes d'entrée. Ces relations vont par ailleurs au-delà d'une simple opération de crédit. D'une part, l'asbl a replacé chez Crédal une partie des bénéfices réalisés. D'autre part, pendant les premières années, Crédal a conseillé Esperanzah! pour mettre en place des outils de gestion rigoureuse (élaboration et suivi du budget) et tenu sa comptabilité. Cette année, la mission de Crédal consistera en la gestion financière sur le site et en la tenue de la comptabilité. Crédal tiendra un stand sur le site même du festival.

**Crédal, Place de l'Université 16
1348 Louvain-la-Neuve**
Prendre des parts de coopérateurs ?
Téléphonez au 010/48 33 50
ou visitez www.credal.be
L'argent que vous investissez chez Crédal en parts de coopérateur permet d'accorder des crédits à des projets tels que Esperanzah!.



Aris Intérim permettra à des personnes peu qualifiées de trouver du travail en Région bruxelloise.

À QUOI SERT MON ARGENT?

Humanisme, spiritualité, éthique et développement durable

Beaucoup de jeunes personnes, au sortir de leurs études ou alors qu'elles débutent leur vie professionnelle, se posent des questions sur le sens qu'elles voudraient donner à leur vie. La Fondation Saint-Paul propose une expérience inédite en Belgique.

Dans un monde qui ne met que trop souvent en avant les valeurs de rentabilité, de concurrence, de réussite sociale et financière, quelle est la place de l'homme et de la femme?

Dépuis plus de 10 ans aujourd'hui, la Fondation Saint-Paul essaie, par divers moyens de remettre l'Évangile et ses valeurs de vie au cœur de nos cités. Soutien aux médias catholiques, affiches de type publicitaire, panneaux sur les murs des églises, bannières dans les écoles catholiques, sites Internet, ... Tous les moyens de communication modernes semblent être bons pour arriver à ses fins!

Mais quel est ce message que la fondation veut promouvoir? Peut-il coller avec l'évolution sécularisée de notre société? Leur conviction est très claire: oui, le message peut coller à l'évolution de la société.

Il se résume en quelques mots très simples: amour, pardon, respect, solidarité, acceptation de l'autre. Ces valeurs sont les valeurs enseignées par Jésus Christ il y a 2 000 ans et que l'on retrouve dans l'Évangile, mais ce sont aussi des valeurs humanistes fondamentales.

L'ANNÉE DELTA: UNE ANNÉE SABBATIQUE POUR RÉFLÉCHIR

Dans un monde qui ne met que trop souvent en avant les valeurs de rentabilité, de concurrence, de réussite sociale et financière, quelle est la place de l'homme et de la femme?

La Fondation Saint-Paul est convaincue qu'il est indispensable de remettre ces valeurs au cœur de notre monde. Il est urgent de donner à nos jeunes une vie «spirituelle», une vie intérieure, non pas centrée sur eux-mêmes, sur leurs droits, leur propre ego, mais ouverte au monde, au bien de l'autre. C'est pour tendre vers cet objectif que la Fondation va poursuivre ses projets en 2007: poursuite de l'installation des panneaux sur les églises, remplacement des affiches existantes, création de visuels pour les écoles fondamentales.

Il se résume en quelques mots très simples: amour, pardon, respect, solidarité, acceptation de l'autre. Ces valeurs sont les valeurs enseignées par Jésus Christ il y a 2 000 ans et que l'on retrouve dans l'Évangile, mais ce sont aussi des valeurs humanistes fondamentales.

Xavier Cornet d'Elzius, Fondation Saint-Paul

À QUOI SERT MON ARGENT?

Aris Interim: Un projet innovateur et professionnel

Face à la difficulté de trouver un emploi en Région bruxelloise à laquelle sont confrontés nombreux de jeunes peu qualifiés, Daoust Interim a créé un bureau social d'intérim. Cette nouvelle coopérative est en passe de devenir une formule gagnante pour le secteur de l'économie sociale.

Ce n'est pas par hasard si Aris Interim, le premier bureau d'intérim social en Région bruxelloise, a ouvert ses portes le 14 février. «Nous avons délibérément choisi le jour de la Saint-Valentin, parce que nous sommes convaincus que les hommes et les femmes peuvent aussi tomber amoureux de leur emploi, que cela les mène, finalement, à une relation très durable», déclare Jean-Olivier Collinet, son directeur.

Cet ex-cadre de Daoust Interim voulait s'attaquer au problème des chômeurs peu qualifiés et a été une des forces motrices de la création de cette nouvelle agence, dont il assure maintenant la responsabilité.

UNIQUE ET INNOVATEUR

Le problème du chômage des jeunes peu qualifiés est très aigu en Région Bruxelloise. «Pour ceux qui ont tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, il s'avère extrêmement difficile de trouver un emploi», explique Jean-Olivier Collinet.

En plus de Daoust Interim, le nouveau bureau d'intérim a deux autres parrains: Febecoop (la Fédération belge de l'économie sociale et coopérative) et l'ORBEM (l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi). «L'expérience nous apprend que le travail intérimaire est souvent le bon tremplin pour obtenir un emploi fixe», ajoute Jean-Olivier Collinet. Pourquoi n'en irait-il pas de même pour les jeunes de 16 à

30 ans peu qualifiés? C'est la raison pour laquelle nous avons créé ce bureau spécialisé.»

Aris Interim est un projet innovateur, sous plus d'un angle. Son approche originale s'explique en grande partie par le fait que cette nouvelle société a très bien compris que le problème majeur d'un grand nombre d'entreprises de l'économie sociale se situait dans un manque de structures professionnelles. Aris Interim vise des secteurs d'activités spécifiques tels que le nettoyage, le conditionnement, la cuisine pour les collectivités et le mailing. L'entreprise s'est, en outre, fixé des objectifs clairs. Pour y parvenir, elle bénéficie, grâce aux membres fondateurs, d'un conseil d'administration très expérimenté. Baudouin Michiels, par exemple, qui occupe aujourd'hui les fonctions de président de Unibra, de la Belgacom Foundation, du Comité de management de la Fondation Prince Albert,... appartenait au conseil d'administration de la Fondation Saint-Paul.

Jan Depoortere,

Fonds de l'économie sociale et solidaire



Fonds de l'économie sociale et durable
Rue de Ligne 1, 1000 Bruxelles
Tél: 02/209 08 33

L'argent que vous investissez en achetant des obligations émises par le Fonds de l'économie sociale et durable permet de financer des projets tels qu'Aris Interim. La prochaine émission d'obligations aura lieu en 2008.
Plus d'infos via www.kf-fesd.be.



Le réseau des Guildes de commerçants continue son développement

Après Liège, Namur et Bruxelles, deux nouvelles Guildes prennent pied en Belgique francophone: au pays de Charleroi et au centre du Brabant Wallon. Trois autres suivront encore d'ici la fin de l'été. Ainsi, dès l'automne, plus de 300 commerçants auront posé le choix d'adhérer à ce réseau original.

Original parce qu'il rassemble sur une plate-forme de communication commune des acteurs économiques actifs dans des domaines différents mais néanmoins animés par la même volonté de remettre l'économie au service de l'homme dans le respect de l'environnement.

Original aussi parce que la dimension locale fait intrinsèquement partie du concept. Il ne s'agit pas de construire un réseau tentaculaire couvrant une ville puis une province, une région, un pays, l'Europe, le monde,... Au contraire, une Guilde se structure en intégrant les particularités locales et tâche de s'y adapter au mieux. Cette diversité devient une force quand elle s'articule autour de valeurs partagées. C'est le pari des Guildes, et ça marche...

Eric Dewaele, SAW-B

COUP DE PROJECTEUR SUR TROIS MEMBRES DE LA TOUTE JEUNE «GUILDE EN PAYS DE BRABANCE».



Apides, une menuiserie à finalité sociale.

Apides est une Entreprise de Formation par le Travail. Elle permet à de jeunes adultes aux parcours de vie difficiles de reprendre pied dans la société grâce à un programme d'apprentissage concret.

Quand vous commandez une cuisine chez Apides et que vous passez à l'atelier pour vous rendre compte de l'avancement des travaux, vous avez l'occasion de rencontrer les artisans et apprentis-artisans qui s'affairent à réaliser votre commande. Le travail est avant tout une question de relations entre les gens. Derrière les objets, il y a des personnes.

Pour Stéphane Monard, directeur d'Apides, adhérer à la Guilde, c'est renforcer et créer du lien. «Les clients viennent d'abord par le bouche à oreille et le fait même que la Guilde soit conçue sur une base locale correspond parfaitement à cet état de fait. Et puis, mieux connaître les acteurs de sa région, c'est aussi s'ouvrir de nouvelles opportunités.»

Clos de l'Acierie, 1 à 1490 Court-St-Étienne 010/61 17 84 info@apides.be www.apides.be Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30



Couleur Sud, le commerce équitable par passion.

La boutique Couleur Sud est née de la passion de Serge Lenaerts et de Nadia Buchard. Enseignants, compagnons dans la vie privée et gourmands de voyages, c'est après mûre réflexion qu'ils décident de se lancer dans l'aventure du commerce équitable d'artisanat en ouvrant un magasin à Court-St-Étienne.

Rencontrer des artisans, découvrir des traditions, repérer de beaux objets,... En exposer quelques-uns dans leur boutique, en discuter avec les clients, les tester et puis en commander d'autres en en faire le commerce. Au fond, c'est en revenir à une logique économique simplement respectueuse des gens.

Depuis quelques temps, Serge avait en tête l'idée de rassembler plusieurs commerçants pour réaliser des économies d'échelle sur la dynamique de promotion. C'est donc tout naturellement qu'il a rejoint la Guilde du pays de Brabant.

Parc scientifique. Rue Genistroit, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve, 010/88 09 62 info@ecosem.be, www.ecosem.be. Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00. Uniquement sur rendez-vous.



Ecosem, la flore sauvage de nos régions est une richesse.

C'est dans le giron de l'Université Catholique de Louvain que l'idée a germé: notre flore sauvage indigène est un patrimoine qui gagne à être partagé. Après plusieurs années de recherche, de collecte et de sélection de plantes sauvages régionales, David Beckers, Pascal Colomb et quelques autres ont décidé de transformer leur passion en entreprise. Ecosem était née.

Les semences sélectionnées dans la nature sont multipliées par des agriculteurs locaux et commercialisées par Ecosem. L'entreprise emploie aujourd'hui plusieurs travailleurs qui cultivent le goût de l'échange en partageant leur savoir-faire avec leurs clients.

En s'impliquant dans la Guilde, Ecosem décline son besoin d'échange et de partage sur un nouveau terrain fertile en diversité et en opportunités de rencontres.

Parc scientifique. Rue Genistroit, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve, 010/88 09 62 info@ecosem.be, www.ecosem.be. Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00. Uniquement sur rendez-vous.



Faites connaître la finance solidaire autour de vous. Financité

Peut-on parler de marketing social et solidaire ?

Dans sa vie active, Antoine Pillet⁽¹⁾ était conseiller en marketing et communication pour de grands groupes tels Michelin, Hachette, Unilever, Essilor,... Aujourd'hui retraité, ce militant de l'économie solidaire fait profiter de son expérience les entreprises sociales, alternatives et solidaires.

FINANCÉ: Peut-on parler de marketing quand on parle d'économie sociale et solidaire?



ANTOINE PILLET: J'ai 40 ans de carrière de marketing. J'ai eu la chance d'avoir à y gérer des problèmes de marketing dans des marchés très différents, depuis les produits industriels jusqu'à ceux de grande consommation. Et cela m'a appris une chose fondamentale, c'est qu'il n'y a pas un marketing mais des marketings. L'économie sociale et solidaire a besoin d'un marketing spécifique.

FINANCÉ: De quoi est né le marketing ?

A. P.: La fin du 19^e siècle et le début du 20^e ont vu apparaître les premières marques de grande notoriété comme COCA-COLA ou SUN-LIGHT. Le marketing est apparu comme une innovation par rapport à la méthode des industriels qui consistait à fabriquer un produit, puis à chercher un vendeur pour le vendre. Le marketing a mis en place un système de liens en sens inverse. On a compris qu'il fallait d'abord interroger les consommateurs, faire le produit qui leur convient, le distribuer dans des endroits où ils puissent le trouver et, pour qu'ils puissent connaître ce produit, qu'il fallait les en informer.

FINANCÉ: Quel est le lien avec l'économie solidaire ?

A. P.: Quand je me retrouve en économie alternative et solidaire, les mêmes questions se posent dans un univers bien différent. Ce sont des projets sociaux et des projets politiques avant d'être des projets économiques mais ils vont quand même déboucher sur des services ou des produits destinés à quelqu'un. Là non plus, on ne peut pas faire le contraire de ce que les gens veulent, fabriquer des produits qu'ils n'achèteront pas ou à un prix qu'ils ne consentiront pas à payer.

FINANCÉ: Quelles sont alors les spécificités du marketing de l'économie solidaire par rapport au marketing «classique» ?

A. P.: Il y en a plusieurs. Le premier point est qu'il y a des opportunités - deux grands ensembles d'opportunités - dont il faut profiter. La première, c'est celle du développement local solidaire. Travailler au niveau local n'est pas la tasse de thé des grandes entreprises de l'économie classique. L'objectif de McDonald par exemple est de franchiser la même formule partout. Petit à petit, ils en sont revenus et ils ont dû différencier leur offre suivant les pays concernés. Mais fondamentalement, c'est contraire à leur philosophie. Par rapport à cela, le développement local solidaire est une opportunité.

FINANCÉ: Vous pouvez citer un exemple de ce marketing local ?



Quand on n'a pas de gros moyens, la solution est de s'accrocher à des éléments qui font que l'attention du public va se porter naturellement sur l'entreprise sans qu'elle ait à la provoquer.

A. P.: Un des cas que j'analyse dans mon livre, c'est Vét'Services un atelier de réparation de vêtements qui vend aussi des vêtements de seconde main à une population immigrée en banlieue nord de Marseille. Sa créatrice a mis en place des liens avec les femmes aisées des beaux quartiers qui font apport de leurs vêtements et ces personnes défavorisées qui vont pouvoir porter des articles des grands magasins du centre-ville. Elle a par ailleurs créé avec une styliste bénévole une collection de vêtements de carnaval pour les que tous les enfants du quartier puissent participer aux fêtes locales

FINANCÉ: Vous parlez d'une autre manière de consommer et de produire. Existe-t-il aussi une manière de communiquer particulière en économie sociale et solidaire ?

A. P.: D'abord, il y a l'importance de l'oral. Ce n'est pas une communication qui passe facilement par l'abstrait, par l'écrit. Ça passe plutôt par le contact, le bouche à oreille entre consommateurs mais également par les prescripteurs.

Par exemple, pour vendre les équipements électroménagers qu'elle recycle, l'entreprise ENVIE travaille beaucoup avec les assistantes sociales. Elle met à leur disposition des dépliants qui leur permettent d'informer les gens en difficulté. C'est là un bon exemple de création de support de démos et d'informations pratiques pour aider la communication et faire en sorte que celui qui regarde le support, le mémorise. Le troisième point, quand on n'a pas de gros moyens, est de s'accrocher à des éléments qui font que l'attention du public va se porter naturellement sur l'entreprise sans qu'elle la provoque. C'est ce que j'appelle l'événement. L'événement est un support exceptionnellement fort. Prenons, en France, la quinzaine du commerce équitable à laquelle la totalité des acteurs participent. On fait venir des petits producteurs du monde entier qui viennent témoigner et dire comment, grâce au commerce équitable, leur communauté a pu voir leur situation s'améliorer. C'est en particulier grâce à de tels événements répétés au cours des 5 dernières années que le commerce équitable est aujourd'hui connu par plus de 80% de la population.

FINANCÉ: Y a-t-il systématiquement de telles opportunités pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire ?

A. P.: Non. Si vous vendez par exemple du café équitable, vous vous trouvez en concurrence avec les très grandes multinationales sur un marché de produits banalisés. Il faut alors s'en distinguer en re-créant ces dimensions locales et écologiques. Un des positionnements possibles, c'est celui de mettre en valeur des appellations d'origine comme le fait en France Lobodis qui vend du café de la coopérative bolivienne VILLA ORIENTE et l'appelle par le même nom. C'est un produit bio, exigeant, qui a trouvé sa clientèle et qui a permis aux petits producteurs de la coopérative de développer leur niveau de vie et la qualité de leur environnement ce qui n'est pas l'objectif des produits de grandes marques.

FINANCÉ: L'économie sociale et solidaire véhicule-t-elle des valeurs différentes ?

A. P.: Le marketing social et solidaire repose sur trois valeurs. La première, c'est celle de l'économie sociale avec son rapport au pouvoir et à l'argent qu'apportent toute une série de structures juridiques telles que les coopératives, les associations, les mutuelles. C'est le principe de «un homme, une voix» et le fait que les plus-values créées par l'entreprise

ne peuvent être récupérées après leur départ par chacun des associés. La deuxième grande valeur, c'est celle de la solidarité: prendre en considération les plus faibles, contrairement au monde libéral qui privilie les forts. Enfin, le troisième point, c'est l'alternative. Elle part de l'idée que, par rapport au monde moderne et aux modes de travail, de consommation, de vie qu'il nous impose, on a envie de travailler autrement, sans être soumis au type de consommation qu'elle nous propose et à l'esprit de compétition.

FINANCÉ: Vous parlez d'une autre manière de consommer et de produire. Existe-t-il aussi une manière de communiquer particulière en économie sociale et solidaire ?

A. P.: C'est les nouvelles exigences du développement durable. ENVIE, une entreprise de récupération d'équipements ménagers s'est intéressée au recyclage des produits irrécupérables, un marché qui est poussé par l'Union européenne. Ces projets vont plus loin que les autres en matière de développement écologique et humain.

FINANCÉ: Y a-t-il systématiquement de telles opportunités pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire ?

A. P.: Je pense que motiver les citoyens à participer à l'épargne solidaire n'est pas seulement une question d'argent. C'est surtout un moyen de motiver la population à participer au soutien de projets solidaires au niveau local. Donc, avant de parler de produits financiers, de savoir à qui j'apporte mon épargne, si cela rapportera ou non, quand on peut récupérer son argent, etc., il faut parler des projets. Il faut créer des liens et des projets solidaires entre les gens. Après, seulement, vient le fait de savoir s'il vaut mieux prendre une OPCVM⁽²⁾, investir dans une banque comme Triodos, dans une coopérative de crédit ou dans des projets de microcrédit. Quand on veut me vendre une voiture, on ne me parle pas d'abord de son moteur, des amortisseurs mais plutôt de ce qui me donne envie de conduire: les voyages, la vitesse.

Propos recueillis par Laurence Roland

1. Auteur du livre Le marketing social et solidaire, aux éditions L'AMI.

2. Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières



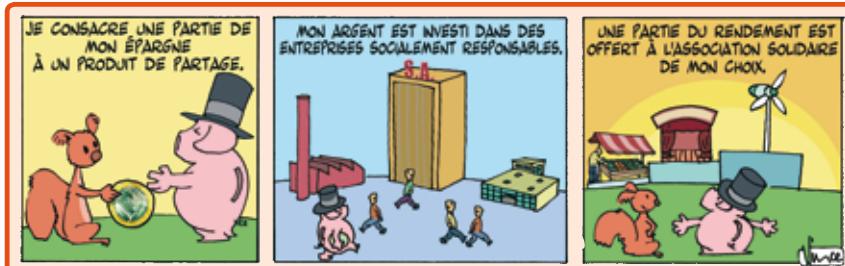
Épargner/Investir

LES PRODUITS FINANCIERS ÉTHIQUES ET SOLIDAIRES EXISTANTS SUR LE MARCHÉ BELGE FRANCOPHONE

Investissement solidaire (en vert dans le tableau):



Partage solidaire (en orange dans le tableau):



⊕ Le promoteur cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix.

⊗ Vous pouvez céder une partie de vos bénéfices à une association de votre choix.

NOM DU PRODUIT	PROMOTEUR	RISQUE (1)	INVESTISSEMENT MINIMUM	RENDEMENT	QUI SOUTIENT?	TYPE DE PROJETS OU ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES
INVESTISSEMENT COLLECTIF						
Epargne de proximité	L'AUBE, LA BOUÉE, LES ECUS BALADEURS, LA FOURMI SOLIDAIRE, LE PIVOT	1	Pas de montant minimum	Pas de rémunération de l'épargne	⊕	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises actives dans l'économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, la santé et la culture.
Obligations	FONDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DURABLE	1	(Période de souscription écoulée)	3,125% + réduction d'impôt égale à 5% de l'investissement	⊕	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises de l'économie sociale et durable en Belgique.
Parts de coopérateur	ALTERFIN	1	62,5 EUR	1,5%	⊕	Investissement uniquement dans des projets dans les pays en voie de développement, dans les relations Nord-Sud.
Parts de coopérateur	CREDAL	1	10,100 ou 500 EUR selon la formule	Pas de rémunération du capital ou couverture du taux d'inflation selon la formule	⊕	Investissement uniquement dans des ASBL et entreprises d'économie sociale et actives dans la lutte contre l'exclusion.
Parts de coopérateur	INCOFIN	1	130,20 EUR	Actuellement, pas de rémunération du capital. Dividende prévu sous peu	⊕	Investissement dans des projets rentables et durables en Amérique latine via des institutions de microfinance.
Parts de coopérateur	OIKOCREDIT-BE	1	250 EUR	Max 2%	⊕	Investissement uniquement dans des projets dans les pays en voie de développement.
COMPTE ÉPARGNE OU À TERME						
Compte épargne	BANQUE TRIODOS	0	Pas de montant minimum	1,5 % (taux de base)	⊗ (en option)	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Compte épargne Plus	BANQUE TRIODOS	0	3.700 EUR	2 % (taux de base)	⊗ (en option)	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Compte de Participation Nord-Sud	BANQUE TRIODOS	0	Pas de montant minimum	1,5 % (taux de base). Ce taux augmente si vous êtes actionnaire d'Alterfin (jusqu'à 2% maximum).	⊗	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. Partage au bénéfice du Fonds de garantie d'Alterfin ou à tout autre association active dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Compte à terme	BANQUE TRIODOS	0	2.500 EUR	1 an: 2,80% - 2 ans: 3,00% 3 ans: 3,15% - 4 ans: 3,20% 5 ans: 3,30%	⊗ (en option)	Investissement uniquement dans des projets ou entreprises porteurs d'une valeur ajoutée pour l'Homme, la culture et l'environnement. Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Epargne Cigale	FORTIS BANQUE	0	Pas de montant minimum	1,5 % (taux de base)	⊗ (en option)	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
FONDS DE PLACEMENT						
AlterVision Balance Europe	FORTIS BANQUE	2 50% actions - 50% obligations	+/- 330 EUR	10,81% *	⊗	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
AlterVision Croix Rouge	FORTIS BANQUE	1 75 % obligations - 25 % actions	+/- 1.430 EUR	6,29% *	⊗ (en option)	Partage exclusivement au bénéfice de la Croix-Rouge.
Evangelion	FORTIS BANQUE	1 20 % actions, 70% obligations, 10% instruments du marché monétaire libellé en EUR	+/- 275 EUR	5,77% *	⊗	Partage exclusivement au bénéfice de la Fondation Saint Paul (formation à l'Évangile et au soutien aux médias chrétiens).
Triodos Values Fund European Bonds	BANQUE TRIODOS	1 100 % obligations	+/- 250 EUR	0,61% *	⊗	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Triodos Values Fund International Equities	BANQUE TRIODOS	3 100 % actions	+/- 250 EUR	10,41% *	⊗	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
Triodos Values Pioneer Fund	BANQUE TRIODOS	6 100 % actions	+/- 250 EUR	N.C.	⊗	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
L SRI Panda	DELTA LLOYD BANK	5 100 % actions	+/- 120 EUR	N.C.	⊗	Partage solidaire au profit du WWF
Clean Energy	VAN MOER SANTERRE	N.C.	1000 EUR	N.C. (capital garanti à terme à 90%)	⊗	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
PRODUIT D'ASSURANCES						
Boost Ethico	ETHIAS ASSURANCES	4 + 50% en actions	+/- 120 EUR	6,72% *	⊗ (en option)	Partage au bénéfice d'associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud...
INVESTISSEMENT DIRECT						
Parts de coopérateur	LES TOURNIÈRES	1	250 EUR	Pas de rémunération du capital	⊕	Investissement dans une société coopérative de réaffectation de bâtiments dans la région de Liège pour habitation sociale ou location à des associations.
Actions	SOCIETE DES SPECTATEURS DU CINÉMA ARENBERG	Risque élevé	50 EUR	Pas de dividende (peut-être des places de cinéma)	⊕	Investissement dans la Société des Spectateurs du Cinéma Arenberg pour permettre la sauvegarde et le développement du cinéma.
Certificats d'action de la banque Triodos	BANQUE TRIODOS	1	Pas de montant minimum (Période de souscription écoulée)	A titre indicatif, dividende 2005: 1,50 EUR par certificat (fin 2005, valeur intrinsèque par certificat: 67 EUR)	⊕	Investissement dans le capital de la banque Triodos.
Parts de coopérateur	ESPACE KEGELJAN	1	50 EUR	2%	⊗	Espace Kegeljan (éco et bio-rénovation d'un bâtiment à Namur pour héberger des associations).
Obligations	OXFAM-SOLIDARITÉ	1	500 EUR	0 ou 3 %, selon la formule	⊕	Investissement dans OXFAM-Solidarité pour la réduction de sa dette.
Respect+	OXFAM - MAGASINS DU MONDE	1	250 EUR	0, 3 ou 4 % selon la formule choisie	⊕	Investissement dans OXFAM Magasins du Monde pour le développement de leurs activités

(1) Le risque se calcule sur une échelle de 0 à 6 (6 étant le risque le plus élevé). N.C. (Non Communiqué).

* Rendement sur un an à titre indicatif (11/5/07).

Souscrivez des produits solidaires via www.financite.be.

Financité magazine

